

Le GT DT tenu à Bagneux le 1^{er} avril 2014 sous la présidence de l'IGA François Coté a mis en évidence les forces et les faiblesses des centres, mettant en avant la réduction naturelle des effectifs et la visibilité sur les plans de charges. Ces sujets sont donc stratégiques pour préparer l'avenir de la DT et donc de la DGA.

FAIRE PLUS avec MOINS !

FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS ET MENACES

Un point a été fait par rapport aux forces et faiblesses, opportunités et menaces, centre par centre, sans rentrer dans le détail des données, mais d'une manière globale. Premier constat, les tendances sont cohérentes. Pas de surprise, les forces s'appuient sur la compétence et l'investissement des personnels pour porter à un haut niveau l'activité de leurs établissements.

Deuxième et amer constat, les faiblesses sont majoritairement liées aux pertes d'effectifs déjà subies et à celles à venir. Elles engendrent des pertes de compétences. Les contraintes fortes sur les budgets et les recrutements sont une menace pour l'avenir. Un focus a été fait sur les coûts de réalisation, la **CFDT** déplore des estimations trop élevées notamment face à la concurrence quand elle existe.

Une discussion s'est engagée sur la sous-traitance aujourd'hui souvent insatisfaisante. La **CFDT** a encore une fois demandé une comparaison entre le coût de la sous-traitance et la réalisation par des personnels étatique. Le DT nous a répondu qu'il était trop complexe de le calculer. La **CFDT** a appuyé sur les difficultés que peuvent avoir les agents à rédiger des spécifications exhaustives. Nous savons que c'est utopique ! De même nous avons de plus en plus de difficultés à maîtriser la sous-traitance et ce qu'elle produit ! On nous assure depuis des années que sous-traiter est un gain financier, mais personne n'est en mesure de le démontrer ! A la **CFDT** nous sommes convaincus du contraire !

EVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DES EFFECTIFS

La DT nous a présenté une photo au 31/12/2013 de l'évolution de l'impact sur les effectifs de la DT,

des seuls départs naturels entre 2014 et 2019. Le constat, comme la **CFDT** le prévoyait, est catastrophique ! C'est l'avenir de la DGA qui est en jeu ! C'est un départ moyen de 180 ETP par an.

La **CFDT** a largement déjà dénoncé ce malheureux constat et attend avec impatience la réponse du ministre de la Défense sur ce sujet qui est primordial pour la pérennité de la DGA.

On constate deux tendances différentes. Les établissements « d'expertise » sont le moins impacté avec une perte d'environ 10 % de leur effectif, alors que les établissements « d'essais » subissent une déflation majeure autour de 20 %. Ceci est notamment dû à la proportion de NI par rapport aux NIII et NII dont la pyramide d'âge est beaucoup plus élevée.

-30 % de NIII, -20 % de NII, qui va réaliser les essais demain ? La capitalisation du savoir pour les niveaux I est prise en compte mais pas celle des personnels de niveau II et III, toute aussi stratégique pour la bonne mise en œuvre de nos activités !

Tableau de la déflation d'effectifs uniquement liée aux départs naturels d'ici 2019

	EM	EP	EV	IP	MI	MN	TA	TH	TN	TT	DT
N III	-34 %	-38 %	-31 %	-47 %	-20 %	-22 %	-36 %	-15 %	-32 %	-34 %	-32 %
N II	-16 %	-20 %	-20 %	-23 %	-16 %	-8 %	-20 %	-13 %	-15 %	-16 %	-17 %
N I	-11 %	-10 %	-15 %	-5 %	-6 %	-5 %	-8 %	-8 %	-10 %	-13 %	-9 %

Cela aura donc des conséquences sur l'organisation du travail. Il faudra des évolutions, faire mieux avec moins !

Des travaux et des réflexions sont en cours sur les adaptations qui seront inévitables. Le PSRH de la DGA devrait sortir en fin d'année. Pour la **CFDT** la GPEC doit être pris en compte de façon plus importante qu'actuellement. La mobilité interne est de plus en plus compliquée dans les centres.

La **CFDT** a évoqué les difficultés du management intermédiaire (chef de département) pour motiver les équipes. Exemple : attribuer des augmentations personnalisées aux ICT décentes pour 2014, pas de réponse de nos directeurs !

La CFDT déplore le fatalisme de notre hiérarchie sur ce bilan ! La réponse du DRH DGA est « qu'ils ne remplaceront pas tout le monde » ... **Il est temps que la DGA se batte pour des remplacements en nombre et compétences !** La **CFDT** continuera de se battre sur ce sujet mais elle n'en attend pas moins de la DGA ! **Des réflexions sont nécessaires mais nous attendons des actes !**

PLANS DE CHARGE

Le bilan 2013 est encore meilleur que celui de 2012 avec 6.513 « kilo heures » réalisées. Sur ce volume l'activité payante de la DT rapporte 43M€ à la DGA. Les prévisions 2014 restent sur le même niveau à 6,5 million d'heures ce qui représente une moyenne de production de 1.200 heures par personne et par an. Il n'y a pas vraiment de disparité entre les établissements dont les plans de charge sont complets. Le carnet de commandes est stable à 21 mois. De nombreuses entreprises en rêveraient ! **Face à de telles prévisions la CFDT demande à ce que les effectifs soient maintenus en cohérence avec tous les plans de charge.**

QUESTIONS DIVERSES

Revalorisation des frais de mission

La **CFDT** demande à ce que les personnels de la DGA soient traités équitablement avec leurs collègues des finances et du budget. La direction nous a toujours dit que pour les frais de missions le MinDef ne pouvait pas agir seul, c'est du ressort de l'interministériel ! Le DRH ne connaît peut être pas l'arrêté du 06 mars 2014 du ministère des finances relevant le taux de remboursement des nuitées. Quand on veut, on peut ! La preuve, pas d'interministériel pour adopter un texte qui ne concerne que le ministère des Finances. Pour la **CFDT**, il est tout simplement temps que la DGA s'intéresse aux personnels civils de sa direction ! La **CFDT** a fait cette demande auprès de la DRHMD, mais cela n'empêche en rien l'employeur de faire de même !

Vu que depuis le 06 mars les Finances et le Budget bénéficient d'une revalorisation de leur frais de mission, la **CFDT** demande l'alignement pour nos personnels au titre de l'équité interministérielle.

Application de l'IM2000

Suite à l'intervention de la **CFDT** en CHSCT DGA, DGA/SMQ/SDSE est toujours en cours d'élaboration d'une directive pour déroger à l'IM2000. Ils sont actuellement dans l'attente d'une validation juridique de leur projet. Les demandes d'autorisation ponctuelles pour les LDT suivront la réglementation.

La **CFDT** a aussi évoqué la réduction conséquente du parc de véhicules de la gamme commerciale. Dans les établissements de grande étendue géographique cela pose aujourd'hui des problèmes fonctionnels pour le travail au quotidien. A la question de la **CFDT** sur la responsabilité du Directeur de la DT, des agents en attente de la disponibilité d'un véhicule pour aller réaliser leur travail et mission, évidemment aucune réponse n'a été apportée à ce problème. Nous refusons de nous satisfaire d'une remarque « Ca aurait pu être pire » ! **La CFDT refuse de telles réponses !**



Faire Plus avec Moins ! La CFDT dénonce la pression rajoutée en permanence sur les personnels. Maintenir l'activité ne peut passer que par l'embauche massive de personnels et principalement de NII et NIII. Dans le cas contraire, les centres de la DT sont voués à disparition. Les conditions de travail deviennent explosives. La CFDT a encore alerté le Directeur sur la dégradation constante des conditions de travail des personnels. Les risques de RPS montent de façon exponentielle. Devons nous attendre un accident pour réagir ?

La CFDT était représentée par :

- Franck Hueber
- Eric Fredon
- Luc Bachelet